Spécialiste brevets/propriété intellectuelle*

*** Fiche métier supprimée dans le Répertoire des métiers de la FPH (mars 2015).**

Constituer, développer et défendre le portefeuille de brevets.
Conseiller les acteurs de l'établissement sur leurs activités concernant la liberté d'exploitation des brevets.

MANAGEMENT, GESTION ET AIDE À LA DÉCISION
DROIT ET JURIDIQUE

CODE MÉTIER
45O30 métier supprimé dans la V3

RÉFÉRENTIEL

FORMATION

STATUT ET ACCÈS

EXERCICE DU MÉTIER

MOBILITÉ

© ANFH - 265 rue de Charenton 75012 Paris - Tél. : 01 44 75 68 00
http://metiers.anfh.fr/45O30%20m%C3%A9tier%20supprim%C3%A9%20dans%20la%20V3